

Formation continue en EPS Point d'information RS 2023

Coralie ALEXANDRE et Didier LANTZ
IA-IPR EPS

Visio du lundi 16 octobre 2023



ORDRE DU JOUR :

La FC (en EPS):

- 1. Des évolutions en termes d'organisationnels : continuités et changements
- 2. Des orientations confirmées
- 3. Réponses aux questions



QUELQUES RÉGLES DE COMMUNICATION À DISTANCE:

- 1. Soyez identifiés par votre Nom/Prénom et/ou Etablissement scolaire
- 2. Utiliser le chat uniquement pour:
- ✓ Poser des questions...
- ✓ ... et une seule question à la fois, courte et précise s'il vous plait ...uniquement ciblée sur la F.C.
- ✓ Répondre de manière concise à une éventuelle question de notre part.



Les évolutions organisationnelles :

Décret n° 2023-732 du 8 août 2023 relatif au remplacement de courte durée dans les établissements d'enseignement du second degré

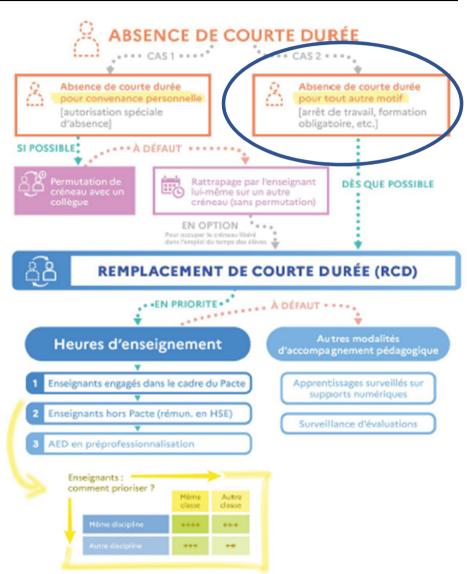
- Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire, le chef d'établissement élabore, en concertation avec les équipes pédagogiques et éducatives, un plan annuel visant à assurer effectivement les heures prévues par l'emploi du temps des élèves en cas d'absences de courte durée des personnels enseignants.
- Les remplacements de courte durée sont prioritairement assurés sous la forme d'heures d'enseignement.



RCD: « Guide à l'usage des chefs d'établissements »

Liberté Égalité Fraternité

- La programmation et l'organisation des FIL (...) doivent être abordées sous l'angle de leur compatibilité avec le dispositif de RCD mise en place : extension du calendrier, hybridation des formations, articulation avec les formations à pilotage académique et les formations organisées à l'échelle des bassins pour éviter les redondances thématiques.
- Pour certaines formations réalisées à la demande l'agent et programmées, une organisation de l'emploi du temps permettant d'assurer la compatibilité entre les jours de formation et les jours de cours doit être systématiquement recherchée.
- A noter : un plan sera élaboré au niveau académique afin qu'à l'horizon de la rentrée 2024, 100 % des formations soient assurées en dehors du temps de face-à-face pédagogique. Dès l'année scolaire 2023-2024, au moins un tiers du volume d'heures de formations devra être effectué en dehors de ce temps au premier semestre et au moins la moitié au second semestre. Les échanges conduits au niveau national avec les organisations syndicales représentatives permettront d'accompagner cette évolution.





Conséquences pour la FC :

Anticiper et communiquer davantage (autant pour vous que pour nous):

• Des formations sans candidatures dont l'organisation et le calendrier vont être communiqués aux chefs d'établissement au plus vite.

- Des dates connues à l'avance sur le PAF en ligne : https://paf.ac-amiens.fr/paf/ pour toutes les candidatures individuelles.
 - Prévenir vos chefs d'établissements de vos dépôts de candidatures.

Planification de la FC en EPS:

| | AISNE | OISE | SOMME |
|---|---|--|--|
| Les apprentissages moteurs en courses athlétiques – 12h | 18/03/24 et 28/03/24 | 16/02/24 et 02/04/24 | 06/02/24 et 21/03/24 |
| Les apprentissages moteurs en sports collectifs – 12h | 08/02/24 et 21/03/24 | 19/02/24 et 19/03/24 | 22/02/24 et 21/03/24 |
| Les activités artistiques – 15h | 3h distanciel : 26/01/24 (14h/17h) 12h présentiel : 06/02/24 et 14/03/24 | 6 présentiel : 11/01/24 3h distanciel : 05/02/24 (après- midi) 6h présentiel : 13/02/24 | 6 présentiel : 22/01/24 3h distanciel : 06/02/24 (après- midi) 6h présentiel : 13/02/24 |
| Les activités acrobatiques – 15h | 3h distanciel : 19/04/24 (09h/12h) 12h présentiel : 13/05/24 et 23/05/24 | 3h distanciel : 11/01/24 (après- midi) 12h présentiel : 19/02/24 et 20/02/24 | 6 présentiel : 15/01/24 3h distanciel : 25/01/24 (après- midi) 6h présentiel : 29/01/24 |

Webinaires:

- « Gestes professionnels et risques du métier en EPS », mercredi 14 février 2024 de 14h à 17h.
- « Sécurité et APPN », mercredi 10 janvier 2024 de 14h à 17h.

Considérant que 15% du service des enseignants d'EPS est consacré à l'animation des AS et l'encadrement des élèves à l'occasion des rencontres et compétitions UNSS, nous avons choisi de programmer une petite partie des actions de formation le mercredi (une journée de formation de formateurs et 2 demi-journées (webinaires)).



Les orientations 2021 / 2026 : Rappels

- Deux thématiques approfondies :
 - L'apprentissage moteur en cours d'E.P.S. (Apprentissages fondamentaux de la discipline)
 - L'analyse des pratiques des enseignants d'EPS et des formateurs
- Maintenir une part du P.A.F. en public désigné.
- Développer des formations de proximité.
- Maintenir la dynamique « cycle 3 » engagée.

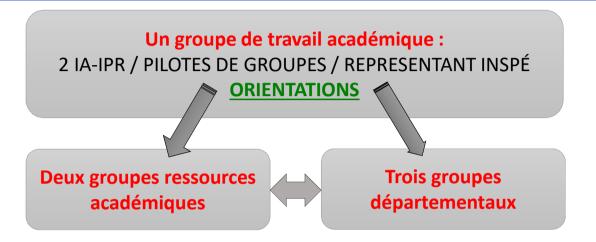


Les projections organisationnelles 2023 / 2024 :

- Tenir sur les conditions à réunir pour une formation de qualité :
- ✓ le temps long
- ✓ la récurrence (suivi)
- √ l'hybridation (pas de format unique : présentiel ou distanciel mais une articulation intelligente et efficace)
- ✓un temps flexible mais pas séquençable « à l'infini ».
- Le temps des vacances : pourquoi pas ?
 - Mais...
 - Défraiement des stagiaires (120 euros pour 6h de formation) et des formateurs (66 euros au lieu de 44h la journée)
 - Basé sur le volontariat dans un premier temps (pas de public désigné).



PILOTAGE DE LA FC EPS A AMIENS



Un total de 60 formateurs

LES FONDAMENTAUX DE L'EPS : LES APPRENTISSAGES MOTEURS ET CULTURELS : QUOI ET COMMENT

Benoit BACHELART Luc DAVID

ANALYSE DES PRATIQUES DES
ENSEIGNANTS ET DES
FORMATEURS EN EPS
Pascal PERRIN
Séloua KERBOUT

GFD 02 1 PILOTE Jean-Baptiste SOULET

GFD 60 1 PILOTE Noémie PLAISANT GFD 80
2 PILOTES
Céline LORRAIN
Thibaut LEROY



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE CET ÉCHANGE:

1. Si le chef n'arrive pas à remplacer, pouvons-nous nous rendre en formation quand même?

Cela sera à la discrétion du chef d'établissement qui organise et gère les enseignements dans l'objectif de ne pas générer d'absentéisme. Si la désorganisation n'a pas trop d'effet sur les élèves et la vie scolaire, il peut vous permettre de suivre la formation. Notre suggestion de partager très tôt les dates de formation avec votre direction, et en équipe pédagogique, peut résorber ce souci. Nous vous invitons aussi à hiérarchiser vos souhaits de formations.

Sachez qu'un référent académique existe dorénavant pour gérer les Remplacements de Courte Durée (RCD) de l'ensemble des établissements. Il s'agit du chef de la Division des Personnels Enseignants.

2. Serons-nous payés pour les formations le mercredi après-midi?

Non car ce n'est pas sur une période de vacances. Le mercredi après-midi est un jour ouvrable pour l'ensemble des disciplines, notamment au lycée. Nous avons pour cette année uniquement planifié 2 webinaires de 3h sur le mercredi. Pour la rentrée prochaine, nous allons travailler avec les cadres de l'UNSS pour adapter au mieux le calendrier.



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES LORS DE CET ÉCHANGE:

3. Les Formations à Initiatives Locales (FIL) existent-elles toujours?

Oui bien sûr. Votre chef peut faire une demande éventuelle à l'EAFC en motivant votre demande avec un projet de formation concis* afin que nous puissions analyser la demande et y répondre favorablement ou non.

*Identifier vos besoins, les objectifs souhaités dans la formation, place de l'APSA éventuelle demandée dans la programmation, nombre d'enseignants à former, rapprochement avec un établissement voisin intéressé,...

4. Les FIL existent-elles pour le Privé?

Oui c'est possible mais le délai peut être plus long dans l'acceptation car le Privé a son propre centre de formation (Formiris) et il doit donner son accord.

5. Quel est le délai de réception d'une convocation pour une formation?

L'EAFC doit disposer de toutes les informations relatives à une formation au moins 6 semaines avant sa tenue. Les ordres de missions sont édités dans la foulée.

Vous ne recevrez pas de mail de confirmation d'inscription. Après la campagne d'accord ou de refus des chefs d'établissements et la sélection des candidats selon les places disponibles, la liste des formations auxquelles vous avez candidatées sera consultable sur votre « GAIA INDIVIDUEL » en cliquant sur l'onglet « Suivi de Formation ». <u>Accès = https://intranet.ac-amiens.fr/</u> --> arena --> gestion des personnels --> GAIA Gestion de la formation continue --> GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux --> Accès individuel --> suivi de formation